

Bouvent-Curtafray : un quartier en développement

La Ville de Bourg-en-Bresse prévoit l'aménagement d'un quartier mixte, en entrée de Ville Est, sur le secteur Bouvent-Curtafray. Les réflexions sur ce secteur ont débuté en novembre 2013 et débouchent aujourd'hui sur des principes généraux d'aménagement qui concernent différents points primordiaux.

Habitat

Le projet de lotissement Bouvent-Curtafray a pour vocation de développer une offre d'habitat individuel en accession à la propriété. Les premières habitations devraient voir le jour en 2019. A terme et à l'horizon 2026, 140 logements seraient créés.

Activité économique

Une zone d'activité économique, portée par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et divisée en deux secteurs (Est et Ouest) viendra se développer le long de l'avenue Amédée Mercier, en façade d'entrée de ville. Le secteur Est sera le premier secteur viabilisé.

Équipement public

Une salle des fêtes familiale sera créée à l'ouest du secteur, entre la voie ferrée et le chemin de Curtafray, afin d'offrir aux Burgiens la possibilité d'organiser des fêtes familiales dans un cadre agréable. Elle sera livrée à l'automne 2020 et pourra accueillir jusqu'à 200 personnes en repas assis.

Desserte routière et modes doux

Circulation du quartier avec la création :

- d'un accès au niveau de l'intersection Av. Amédée Mercier/F. Mistral. Ce dernier sera réalisé de manière à apaiser la circulation dans le quartier et de faciliter les accès aux activités économiques.
- d'une rue principale, traversant le site Nord-Ouest et reliant la rue Frédéric Mistral au chemin de Curtafray. Cette voie structurante desservira le futur quartier mais également les principaux lieux/équipements publics tels que le parc de loisirs de Bouvent ou la future salle familiale..)
- de rues de quartiers, qui desserviront les habitations et qui favoriseront et privilégieront la vie locale et le partage de l'espace public.

Fin 2019, une fois que le rocade sud-est sera mise en service, les automobilistes devront revoir leurs habitudes de circulation. En effet, plusieurs rues seront fermées à la circulation et/ou réservées aux modes doux et notamment, le chemin de Curtafray qui sera exclusivement réservé à l'accès au parc de loisirs de Bouvent et au nouveau quartier.

L'objectif, à terme, étant de pacifier le secteur et d'éviter le trafic de transit dans ce futur quartier résidentiel.

Transports en commun

La secteur sera bien desservi par les transports en commun et notamment par la ligne régulière n°3 qui est et restera une ligne forte du réseau de transport urbain de Bourg-en-Bresse.

Déplacements modes doux




Ce nouveau quartier sera relié naturellement au centre-ville de Bourg-en-Bresse et aux quartiers environnants (Alagnier notamment) par un réseau de liaisons douces, piétonnes et cyclables, existant (liaison verte, itinéraires cyclables avenue Amédée Mercier) et à créer (voie verte, chemin de l'Alagnier, autres cheminements modes doux). Ces cheminements accompagneront les voiries, ou en seront totalement déconnectés, pour des déplacements sécurisés, confortables et directs.

Plan de composition urbaine et paysagère

Une organisation qui répond aux enjeux du site....

Un quartier résidentiel en devenir



-  Secteur activités économiques
-  Secteur habitat
-  Salle familiale